

Compte-rendu

Commission communale pour l'accessibilité (CCA) de la Ville de Metz

Mercredi 7 juillet 2021

La Commission communale pour l'accessibilité de la Ville de Metz s'est réunie dans le Salon de Guise de l'Hôtel de Ville le mercredi 7 juillet 2021 à 16h, sous la présidence de Mme MASSON-FRANZIL, Conseillère déléguée à la compensation du handicap, ville inclusive.

Collège des élus

Présents :

- Yvette MASSON-FRANZIL, Conseillère déléguée
- Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire
- Khalifé KHALIFE, Adjoint au Maire
- Julien HUSSON, Adjoint au Maire
- Stéphanie CHANGARNIER, Conseillère déléguée
- Rachel BURGY, Conseillère déléguée
- Ferit BUHRAN, Adjoint au Maire
- Michel WORMS, Conseiller délégué

Excusés :

- Anne FRITSCH-RENARD, Adjointe au Maire
- Laurent DAP, Conseiller délégué
- Sébastien MARX, Conseiller municipal
- Pauline SCHLOESSER, Conseillère municipale

Collège des associations de personnes handicapées

Présents :

- Jean-Louis LEOPOLD, APF France Handicap
- Christine PIERRAT, Association des sourds de Metz et de Moselle
- Nicole SONDAG, Association des sourds de Metz et de Moselle
- Vincent DELLA ROCCA, Association les auxiliaires des aveugles
- Violaine BELVAL, AFAEDAM
- Hervé BABITCH, Trisomie 21

Collèges des représentants des acteurs économiques

Présents :

- Valentine VERNIER, Agence Inspire Metz-Office de tourisme de Metz
- Nathalie PETIT, LE MET'
- Peggy MEYER, L'atelier des talents
- Rémi KEINTZ, OPH Metz Métropole

Excusés :

- Olivier BERTRAND, Chambre de commerce d'industrie et de services de la Moselle
- Romuald STOCK, Challenge handicap et technologies

Collège des représentants de personnes âgées

Présents :

- Béatrice DANGIN
- Xavier TOUSSAINT

Collège représentant d'usagers

Présents :

- Roland PERRIN, Chambre syndicale des propriétaires de Metz,
- Jean-Marie DONATELLO, Comité départemental Handisport de la Moselle
- Jean-Marie MORAINVILLE, Comité départemental sport adapté Moselle
- Anne-Carole GUEUDIN, Fédération des commerçants

Représentant Metz Métropole

Excusée :

- Marilynne WEBERT, Conseillère déléguée de Metz Métropole inclusive, lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, accessibilité et handicap

Autres participants :

- Christophe MILAIR, Chef du service Stratégie bâtiment - Ville de Metz
- Christelle ENAUX-BOHL, Chef de la Mission Ville inclusive - Ville de Metz
- Virginie ZEWE, Chargée de mission seniors et handicap - Ville de Metz

INTRODUCTION

En début de séance M. KHALIFE excuse M. le Maire, qui devait présider cette séance, mais qui, compte-tenu d'un imprévu, ne peut être présent. En sa qualité de premier adjoint chargé de la cohésion sociale, M. le Dr KHALIFE procédera à l'installation officielle des membres ; la séance est présidée par Mme MASSON-FRANZIL.

M. KHALIFE rappelle que la Ville souhaite porter une attention particulière au handicap de façon globale et qu'à ce titre, M. le Maire a confié cette mission à Mme MASSON-FRANZIL, Conseillère déléguée à la compensation du handicap, ville inclusive.

En outre, il précise qu'un schéma de cohésion sociale, qui devrait être finalisé en septembre 2021, permettra d'inscrire de nouvelles orientations en faveur des personnes en situation de handicap.

Le document projeté en séance est joint en annexe du présent compte-rendu.

En complément, voici un relevé des principales informations concernant les différents points qui ont été abordés.

POINT 1 : Installation des membres

M. KHALIFE remercie l'ensemble des membres d'avoir accepté de faire partie de la CCA de la Ville de Metz.

En vertu de l'Arrêté municipal du 12 avril 2021 et après énumération de l'ensemble des membres par M. KHALIFE, ce dernier confirme l'installation officielle de la CCA.

POINT 2 : Information sur le rôle et propositions de fonctionnement de la CCA

La composition et les missions principales de la CCA sont présentées dans le document en pièce jointe (pages 4 à 6).

Mme MASSON-FRANZIL soumet aux participants la possibilité de constituer des sous-groupes d'échanges et de réflexions sur différents sujets (sport, loisirs-culture...).

Un mail sera envoyé aux membres de la CCA afin que chacun puisse donner son avis sur ce sujet. Après réception de l'ensemble des réponses et réalisation d'une synthèse, les membres de la CCA seront informés des suites données à cette proposition.

Point 3 : Présentation du bilan à mi-parcours de l'Ad'AP de la Ville de Metz

M. MILAIR et Mme ZEWE présentent le bilan à mi-parcours de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de la Ville de Metz (pages 7 à 9 du document) et répondent aux différentes questions concernant ce sujet :

- Mme BURGUY : *comment se fait la programmation des travaux de l'Ad'AP, selon quelles priorités ?*
- M. TOUSSAINT : *comment sont définies les priorités ?*
 - o Il existe deux instances de suivi de l'Ad'AP, un Comité de pilotage (COFIL) avec les élus et un Comité technique (COTECH) avec l'ensemble des services gestionnaires de la Ville. Des rencontres régulières avec ces instances permettent de définir les priorités en fonction des besoins des services, des réalités du terrain et du budget annuel alloué pour la mise en accessibilité. Au sein du service stratégie bâtiment, il y a un technicien référent accessibilité qui est l'interlocuteur privilégié, des référents accessibilité désignés dans chaque service gestionnaire d'ERP (Etablissement recevant du public) ou d'IOP (Installation ouverte au public). Ce lien régulier entre services et élus permet d'ajuster les besoins.
 - o Par ailleurs, une stratégie a été mise en place avec les objectifs suivants : rendre accessible des bâtiments emblématiques (Hôtel de Ville, piscine Lothaire...), veiller à respecter le parcours de l'Enfant pour rendre accessible dans chaque quartier au moins une crèche, une école maternelle et primaire, une bibliothèque... et effectuer les petits travaux qui permettraient de rendre rapidement accessibles certains ERP.
- M. LEOPOLD : *dans la mesure du possible, les associations souhaiteraient être associées, en amont des travaux, pour apporter une expertise d'usage.*
 - o La proposition est retenue.
- Mme AGEMENNONE, adjointe au Maire chargée de la coordination de la politique municipale en matière d'espaces publics, de mobilité et d'espaces verts et Vice-Présidente en charge de la Mobilité et des Transports à Metz Métropole propose de transmettre à la CCA la programmation des travaux et sollicite les associations pour des remontées d'usagers sur les réalisations.
 - o Mme MASSON-FRANZIL précise qu'elle est tout à fait favorable à un travail transversal avec la Métropole qui est compétente dans plusieurs domaines concernant le handicap (transports, voirie, espaces publics notamment).

Point 4 : Informations diverses

Mme ENAUX-BOHL présente la convention de partenariat entre la Ville de Metz et le Centre Pompidou-Metz qui permet d'offrir des visites guidées adaptées aux personnes en situation de handicap et aux seniors. On peut retrouver la programmation 2021 et les inscriptions sur metz.fr ou via le lien suivant <https://demarches.services.metzmetropole.fr/ville-de-metz/vdm-s-inscrire-a-une-visite-guidee-gratuite-du-centre-pompidou-metz/>

Mme MASSON-FRANZIL précise que pour inscrire une association sur le site Internet de la Ville à la rubrique « Associations solidaires », il convient de compléter le formulaire en ligne disponible sur metz.fr ou via le lien suivant <https://metz.fr/engager-entraider/associations-solidaires.php>
Elle souligne l'importance d'effectuer cette démarche car actuellement très peu d'associations représentant le handicap sont renseignées.

L'association « Les citoyens du ciel » offre un baptême en ULM à 6 enfants en situation de handicap âgés de 8 à 18 ans, qui peuvent être accompagnés d'un proche, le 26 septembre à Chambley. Les coordonnées de la responsable de cette opération seront communiquées par mail aux associations membres de la CCA afin qu'elles se rapprochent de cette personne pour concrétiser ce projet.

Point 5 : Questions diverses des membres de la CCA

- Mme VERNIER rappelle l'engagement fort de l'Agence « Inspire-Metz », Office de Tourisme de Metz pour l'accessibilité : Label Handicap et tourisme, obtention du Trophée d'Or du tourisme Handicap en 2020, mise en place de visites guidées avec interprète en LSF, convention de partenariat avec l'APF France Handicap pour des visites en Joëlettes, qualification du catalogue des visites avec identification des parcours handicap, partenariat avec la Ville sur de nombreux projets. Mme VERNIER réaffirme la volonté de développer de nouvelles actions pour améliorer l'accessibilité des actions proposées par l'Office de tourisme et d'accompagner la Ville de Metz sur les futurs projets.
- M. DELLA ROCCA signale des difficultés sur la Place du Général de Gaulle pour les déficients visuels : le service de transport ACCELIS dépose à l'arrêt de bus mais ensuite comment se rendre à la Gare et sur les quais, les bandes de guidage sont à améliorer pour un meilleur repérage de l'entrée de la Gare.
 - o Les questions en rapport avec la voirie et ou l'espace public sont traitées et gérées par la Métropole. Une étude concernant l'accessibilité de la Place du Général de Gaulle est en cours. Les problèmes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite seront inclus dans cette étude
 - o Concernant l'accès aux voies des trains, la SNCF propose des services spécifiques pour les personnes en situation de handicap, il convient donc de la contacter pour connaître l'ensemble des dispositions existantes. A titre d'information, dans le hall d'accueil de la Gare il y a une borne d'appel d'assistance réservée aux personnes en situation de handicap et qui permet de solliciter et de dialoguer avec un agent de la SCNF.

Conclusion

Mme MASSON FRANZIL remercie les membres de la CCA, les élus et les services d'avoir participé aussi nombreux à cette première plénière. La séance est levée à 17h30.

La Présidente de la Commission Communale pour
l'Accessibilité de la Ville de Metz



Mme Yvette MASSON-FRANZIL
Conseillère déléguée à la compensation du
handicap, ville inclusive